



Création de société civile Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CMPS PROVENCE 141 AVENUE DU PRADO 13008 MARSEILLE déclare et atteste avoir reçu la somme de 500 €.

SARL ABISS (M Anthony ABIHSSIRA) et SARL BAMAPIC (M Mathieu PICON), gérant de la société SCI BAVA , société civile actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 98 RUE SAINT JACQUES 13006 MARSEILLE , déclare, sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

- Associé : SARL ABISS, 99 rue saint Jacques, 13006 Marseille
Nombre de parts : 250 Montant versé : 250 €

- Associé : SARL BAMAPIC, 57 Traverse de la Haute Granière, 13011 Marseille
Nombre de parts : 250 Montant versé : 250 €

En conséquence, sur demande de SARL ABISS (M Anthony ABIHSSIRA) et SARL BAMAPIC (M Mathieu PICON), la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation.

Dans le cas où la société ne serait pas finalement immatriculée, cette somme pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur instructions conjointes de l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 20 juin 2026

Le déposant

("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé le et approuvé
Anthony ABIHSSIRA Picon Mathieu

La banque

(Cachet et signature)

Crédit Mutuel
Professions de Santé
PROVENCE

141, Av. du Prado 13008 MARSEILLE
Tél. 04 96 20 62 20
SIRET 328 231 188 0001 ORIAS n° 07 003 758